

Une cure thermale dédiée aux personnes souffrant de symptômes persistant au décours d'une infection à SARS-Cov2

Gisèle Kanny pour l'équipe Covidtherm
Médecine Interne, Immunologie Clinique et Allergologie
Laboratoire d'hydrologie et de climatologie médicales
Faculté de médecine
9 avenue de la forêt de Haye F-54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Le Grand Est a été fortement affecté par la première vague de l'épidémie de Covid-19. Dès mars 2020, André Rossinot, président de la Fédération Thermale du Grand Est appelle à innover et à se réinventer pour répondre aux nouveaux besoins de santé face à une situation pandémique inédite. L'histoire naturelle de la COVID-19 se précise au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie et de l'expérience acquise. Dans les suites de la phase aiguë de la maladie, 5 à 10% des patients souffrent de symptômes persistants ou réurgents à type de fatigabilité intense, maux de tête, gêne respiratoire, désadaptation à l'effort, perte d'odorat, troubles de la mémoire et de la concentration, douleurs musculo-squelettiques, dénutrition, ... La souffrance peut également s'exprimer sous forme d'insomnie, d'anxiété, d'états dépressifs voire d'un syndrome de stress post-traumatique. Le syndrome post-Covid concerne aussi bien des personnes ayant présenté des formes aiguës sévères que bénignes. Les symptômes ont une évolution fluctuante dans le temps. Ils ont un impact sur la capacité des personnes à reprendre le travail et le cours de leur vie sociale.

La mise en œuvre d'une cure thermale dédiée aux personnes souffrant de symptômes persistants au décours d'une infection à SARS-Cov2 est le fruit d'une réflexion interdisciplinaire (médecins de soins primaires, médecins spécialistes de maladies infectieuses, de médecine physique et réadaptation, de médecine thermale, kinésithérapeutes, psychologues) pour répondre aux besoins de traitement de ces patients. L'objectif est de permettre à ces personnes de retrouver une autonomie, des capacités physiques, un équilibre psychologique, une vie sociale et professionnelle proche de celle de leur vie antérieure ; plus largement de prévenir les séquelles de la Covid-19 au long cours par une action globale visant à rééduquer, réhabiliter et resocialiser. Ce traitement s'adresse aux personnes souffrant de la persistance ou la réurgence des symptômes apparus *de novo* dans les suites de l'infection à SARS-Cov2 et persistants après 12 semaines.

En janvier 2021, la Haute Autorité de Santé (HAS) souligne que les patients atteints de symptômes post-Covid sont en situation d'errance médicale et nécessitent la mise en place d'un parcours de soin adapté. Elle propose une approche personnalisée, pluridisciplinaire et coordonnée. Les objectifs principaux sont d'apprendre à la personne atteinte de Covid-long à s'autogérer, à connaître ses limites et avoir une activité physique adaptée. Les traitements sont essentiellement symptomatiques avec une place centrale pour la rééducation respiratoire et olfactive, le réentraînement à l'effort et le soutien psychologique. La mise en œuvre en médecine de soins premiers de ces recommandations apparaît complexe en raison

des difficultés d'accès aux différents professionnels de santé et des coûts générés pour les soins non pris en charge par la sécurité sociale. L'établissement thermal est un espace situé entre soins primaires et centre de Médecine Physique et de Réadaptation. Cette structure de santé pluridisciplinaire et pluri-professionnelle est adaptée à la prise en charge des patients présentant une affection post-Covid dans une démarche dite de créno-réadaptation progressive et personnalisée.

La kinésithérapie occupe une place majeure dans la prise en charge des personnes souffrant d'un syndrome post-Covid. L'évaluation et la prise en charge du retentissement psychologique sont essentielles. Les facteurs clés de succès d'une cure thermique dédiée sont une coordination et une communication optimale entre les professionnels de santé des stations thermales et ceux prenant en charge le patient en ambulatoire sur son lieu de vie. Le chemin thérapeutique repose sur un certain nombre d'invariants : (1) prescription de la cure par le médecin traitant, hospitalier ou spécialiste, avec transmission des éléments nécessaires à la continuité de la prise en charge ; (2) évaluation des besoins en soins par le médecin thermal, le kinésithérapeute, le psychologue et le diététicien prenant en compte les aspects sociaux et professionnels ; (3) mise en œuvre des soins de crénothérapie associés à des soins spécifiques adaptés aux symptômes, (4) transmission des informations par les professionnels de l'établissement thermal à ceux de soins primaires pour la suite de la prise en charge.

La cure thermique permet au patient de bénéficier des effets de l'eau minérale naturelle ; d'un l'environnement humain pluri-professionnel, de l'environnement naturel et climatique propre de la station. Le temps de la cure permet une rupture avec l'environnement stressant, la disponibilité du patient pour les soins et actions de prévention, la personnalisation de la prise en charge globale. Le service médical rendu du traitement thermal a été démontré sur la base d'études randomisées contrôlées dans différentes pathologies chroniques physiques et psychosomatiques.

Une étude contrôlée randomisée ouverte (COVIDTHERM) va être conduite pour comparer l'effet de la prise en charge recommandée par l'HAS en médecine de soins primaires et en établissement thermal. La cure thermique spécifique associe des soins hydrothermaux, des soins spécifiques de rééducation, de réadaptation et de soutien personnalisés délivrés par le kinésithérapeute et le psychologue. Elle permettra d'apporter les données manquantes et préciser la place de la prescription des cures thermales post-Covid. Les retombées attendues sont la validation d'un parcours de soin spécifique et adapté aux patients présentant des symptômes persistants au décours de la Covid-19, la mise à disposition des médecins de soins primaires d'une filière de santé dédiée, la réduction de la durée et de l'intensité des symptômes persistants, la reprise des activités sociales et professionnelles.